

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **39 (2012)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Où commence l'avidité?

LE TON DES DISCUSSIONS sur les impôts en Suisse est de plus en plus haineux et les propos tenus sont souvent des plus subjectifs. La concurrence fiscale exacerbée en Suisse conduit certaines personnalités politiques à remettre en question la solidarité éprouvée entre les cantons et entre les communes. Les citoyens d'un canton sont dénigrés par des politiciens d'un autre canton, qui les taxent de faîneants et profiteurs. Attitude non seulement déplaisante, mais aussi inquiétante. Le fait que la Suisse soit très bien placée sur la scène internationale en matière de quote-part fiscale, de recettes fiscales et de charges sociales – 5% au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE – est presque passé sous silence. Personne n'aime payer des impôts. Mais beaucoup semblent penser que la limite du supportable a été atteinte dans les allègements d'impôts en Suisse. Il est en effet de plus en plus évident que des baisses d'impôts massives entraînent un jour ou l'autre la suppression de prestations de l'État. Il s'ensuit une aggravation de l'écart social et une augmentation de la pauvreté, même en Suisse. Les allègements fiscaux vont pourtant continuer. Telle est la conclusion de notre rédacteur René Lenzin, dont vous pouvez lire l'analyse sur la politique fiscale en Suisse dès la page 17.



La politique fiscale en Suisse est non seulement un problème au sein du pays, mais nuit aussi à notre réputation à l'étranger. Plus parmi les politiciens toutefois, que parmi les dirigeants économiques. Mais ces derniers s'intéresseront sûrement à la décision populaire du 3 mars 2013: après cinq ans de va-et-vient, l'«initiative populaire contre les rémunérations abusives» sera soumise à votation. On pourrait (et devrait) lancer à cette

occasion un débat sur la question de fond: quand l'appât du gain – sans conteste le fondement de notre économie de marché – devient-il de la rapacité, et se teinte alors d'indécence? Cette question, des plus corsées, ne sera qu'à peine soulevée dans les débats de la campagne de votation. En effet, l'initiative ne concerne pas la limitation des salaires, bonus et autres émoluments, mais uniquement les droits des actionnaires. Nous ne nous demanderons donc pas où commence l'avidité. Cette question pourrait pourtant finir par être débattue si l'initiative «1:12 – Pour des salaires équitables» remise en mars 2011 est soumise à votation.

Enfin, je souhaite informer les Suissesses et Suisses de l'étranger d'une élection importante. Les membres du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) seront réélus au premier semestre 2013. Nous joignons à ce numéro de la «Revue Suisse» une brochure où nous répondons à toutes (du moins l'espérons-nous) les questions sur ces élections. Cette annexe se trouve au centre de cette édition, dont elle peut facilement être détachée. Je vous invite à participer aux élections du CSE car sa légitimation dépend foncièrement du soutien dont il bénéficie auprès des Suisses de l'étranger.

BARBARA ENGEL

4

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: Joël Dicker, le jeune écrivain surdoué de Genève

6

Images: anges de Paul Klee et d'autres artistes

9

Changement climatique: ce qui nous attend

14

«Capital», une exposition sur l'argent et la richesse

16

L'affaire Tinner: la Suisse au cœur d'une histoire de contrebande nucléaire

20

Rémunérations abusives, aménagement du territoire et politique familiale soumis à votation en mars

21

Série littéraire: Hugo Marti

22

La conquête du chemin de Saint-Jacques – le pèlerinage est devenu un phénomène de masse

24

Les Suisses ne sont pas en reste dans l'élevage et les courses de chiens de traîneau

26

Organisation des Suisses de l'étranger

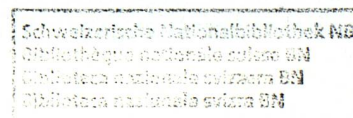
28

Nouvelles du Palais fédéral

30

Écho

Photo de couverture: Long de 24 kilomètres, le grand glacier d'Aletsch entre le Valais et l'Oberland bernois est le plus vaste d'Europe. Il a perdu presque 30% de son volume depuis les années septante. Les experts prévoient qu'il aura complètement fondu d'ici à la fin du siècle.
Photo Keystone/Georg Gerster



IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 39^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 395 000 exemplaires, dont 135 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Marc Lettau (MUL); Manuel Gnos (MAG); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ DESIGN: Herzog Design, Zurich ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Swissprinters AG, CH-4800 Zofingue. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET: www.revue.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 22.10.12